



Syndicat C.G.T.

du NETTOIEMENT

EBOUEURS - C.E.N. - A.E.N.

La Propreté de Paris

un Service Public

de l'Environnement,

de l'Hygiène et de la Santé Publique

La Propreté de Paris est, elle aussi, dans l'œil du cyclone de la privatisation, les entreprises privées, les appétits financiers lorgnent depuis de longues dates sur le dernier bastion ouvrier de la Capitale.

Mais les salariés ont résisté et ils continuent à résister, pour que la Propreté de Paris reste un Service Public et ils se battent pour la re-municipalisation totale des missions confiées aux entreprises privées.

Les municipalités successives ont toutes essayé de privatiser par pan ou complètement le Service Public de la Propreté et pourtant qui aurait pu penser, il y a un siècle, que l'on pouvait faire de l'argent avec de la crotte de chien, des déchets !!!

La dernière tentative en date : juin 2008, le Maire de Paris réélu, Bertrand DELANOË, décide de privatiser la collecte dans 4 arrondissements (9^{ème} et 16^{ème} en collecte totalement publique et 3^{ème} et 19^{ème} collecte mixte privée/publique invention de la mandature précédente) et en supprimant à plus ou moins long terme 130 emplois d'Eboueurs ; tout en re-municipalisant complètement la collecte du 2^{ème} arrondissement.

Rappel de quelques faits, les années Chirac à la tête de la municipalité ont été le temps de la privatisation de 50% de la collecte des ordures ménagères au bénéfice essentiel de SITA et c'était tout en vert (*public/privé*). Mais les diverses luttes ont permis de garder en Régie la totalité des de la partie Nettoiement (*balayage*) promis à une totale privatisation et 50 % de la collecte des ordures ménagères.

Le 1^{er} mandat de la « gauche plurielle » 2001 – 2008 allait plutôt dans le bon sens, puisque re-municipalisation partielle de la collecte dans les 2^{ème}, 3^{ème} et 19^{ème} arrondissements tout en laissant présager que ces arrondissements seraient entièrement repris en Régie lorsque la Ville de Paris aura fait l'acquisition de bennes supplémentaires.

Sur le reste de la collecte privée : constat : c'est le retour d'un quasi monopole de VEOLIA (*filiale Vivendi ex filiale CGE*) comme dans beaucoup de grande ville à Direction PS avec la même tendance régionale, mais pour éviter le « monopole » (*prétexte à casser les Services Publics : Eau, Propreté, Pompes Funèbres...*) présence ponctuelle de satellites (*Nicollin, Derichebourg...*)

Le 2^{ème} mandat de Monsieur Delanoë, alors que dans son programme de campagne électorale : il n'était nullement question de privatisation, parlant même d'une re-municipalisation de l'Eau (*depuis, nous avons vu que re-municipalisation de l'Eau rime plutôt avec monopole plein et entier d'une seule et même multinationale*), nous pensons que les promesses de 1^{ère} mandature pouvaient être tenues !

Que nenni ! Le 11 juin 2008, le Maire de Paris annonce la privatisation de la collecte des 3^{ème}, 9^{ème}, 16^{ème} et 19^{ème} arrondissements et pour lui tous les prétextes, tous les arguments même mensongers sont bons pour privatiser.

Il aura fallu 12 jours d'action, de grève, d'occupations, d'opérations coup de poing avec les salariés et les 5 Organisations Syndicales représentatives à la Propreté pour le faire plier à ce moment donné.

En effet, il est revenu sur la privatisation de la collecte dans les 9^{ème} et 16^{ème} arrondissements, le 2^{ème} est re-municipalisé, les emplois sont conservés, un débat, revendiqué par la CGT et soutenu par les salariés et les autres O.S., a été engagé entre les personnels, la Direction, les Maires d'arrondissement, les Organisations Syndicales.

Aujourd'hui, ce débat continue, il devrait déboucher en septembre 2009. Concernant les 9^{ème} et 16^{ème} arrondissements il a été reconnu qu'il existait un manque d'effectif, il y aura un plus (*mais à effectif constant !!! On déshabille Paul pour habiller...*) et une meilleure organisation, pour le 2^{ème} arrondissement la collecte sera à cheval avec celle du 12^{ème}. Pour le 3^{ème} arrondissement les effectifs de la collecte seront dispersés sur Paris, pour ceux du 19^{ème}, ils restent dans le 19^{ème}.

Parenthèse sur le 19^{ème} arrondissement, si cet arrondissement a fait les frais d'une nouvelle privatisation à la demande du Maire de l'arrondissement, c'est parce que tous les moyens pour réussir n'ont pas été mis en oeuvre, la CGT est intervenue à plusieurs reprises mais le Maire n'a pas voulu l'entendre il a laissé faire : « quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage ». Pourtant malgré les disfonctionnements, le Baromètre 2007 noté « un spectaculaire bon en avant du 19^{ème} où les efforts sont salués : les satisfaits y passent de 48 % (2006) à 59 % » !!!

Ce que ne veut pas comprendre le Maire de Paris ou il feint de ne pas comprendre, c'est que la Propreté de Paris n'est pas et ne doit pas être une simple façade politique pour la Capitale, c'est un acteur majeur pour l'Environnement...

Les agents de la Propreté de Paris contribuent de par leurs actions à l'Hygiène et à la Santé Publique à Paris et dans le monde entier. La Santé n'est pas et ne doit pas devenir une marchandise, le Service Public de la Propreté de Paris non plus, il doit rester l'outil du Code de l'Hygiène Publique.

Alors que : les Personnels ont fait de gros efforts (*plan Paris Propre Ensemble 2003*) modification des rythmes de travail, avec pour certains de grosses pertes financières, des contraintes plus importantes...

Alors que : Paris a connu de grandes évolutions : élargissement des trottoirs, couloirs de bus, pistes cyclables, plantations d'arbres, changements de circulation...

Alors que : la politique sur la motorisation des engins change au gré des couleurs politiques : Diesel, Electrique, Gaz puis retour Electrique...

Le Baromètre de la Propreté de Paris (sondage annuel auprès de 4000 parisiens mis en place en 2002 par la Mairie de Paris) a eu une forte augmentation générale de satisfaction tous les ans.

Mais nous ne pouvons nous satisfaire de la situation actuelle, nous pensons que Paris peut être encore plus propre, partout et pour tous. Avec le maintien de l'unicité de traitement technique, par arrondissement et définition des besoins... pour répondre aux besoins locaux d'arrondissement. Avec une gestion globale administrative de la carrière des agents par l'Autorité Centrale pour permettre à la fois : l'égalité de traitements des agents et l'égalité de réponses aux besoins des usagers par une réponse solidaire inter arrondissements des moyens pour répondre aux besoins.

Mais pour cela, il faut que le Maire de Paris fasse les bons choix, fasse le choix d'un Service Public de la Propreté de Qualité à Paris, avec des effectifs supplémentaires, des matériels en nombre suffisant, des personnels au statut qualifiés et reconnus dans leur qualification et en re-municipalisant complètement l'ensemble des tâches confiées aux entreprises privées avec reprise des personnels privés actuels.

Pour cela, le Maire de Paris n'a devant lui pas beaucoup de temps, puisque pour cette éventualité l'année 2010 sera cruciale (*puisque'il faut, par exemple, 2 ans entre la commande et la livraison d'une benne et que la reconduction ou non des marchés du privé sera en 2012*).

**NOUS SOMMES TOUJOURS PRETS A DEBATTRE PUBLIQUEMENT
AVEC USAGERS, CONTRIBUABLES, ASSOCIATIONS, ELUS...
DE L'ENSEMBLE DE CES ENJEUX.**

POUR NOUS CONTACTER :

Union Syndicale des Fonctionnaires et des Salariés des Services Publics Territoriaux Parisiens (actifs et retraités)
Syndicat CGT du Nettoyement 3, rue du Château d'Eau Paris 10^{ème} Tel : 01.44.52.77.05 ou 25 Fax : 01.44.52.77.29.
courriel : cgt-nettoyement.syndicat@paris.fr site : www.us-cgt-spp.org

Paris, le 12 mai 2009